



Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes

Le **Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de l'élimination de la violence à l'égard des femmes** (Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies) est un mécanisme d'octroi de subventions unique luttant pour l'élimination de ce fléau mondial qu'est la violence sexiste. L'UNIFEM gère le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies au nom du système des Nations Unies et offre le savoir-faire et les principaux liens aux autres partenaires qui soutiennent les actions aux niveaux national et local.

Faire des droits une réalité

Mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles est un défi complexe qui demande une volonté politique, un dévouement et un soutien durables. Les initiatives pour faire progresser l'égalité des sexes et répondre à la violence à l'égard des femmes et des filles sont encore souvent dépourvues des ressources dont elles ont besoin pour atteindre leurs objectifs.

Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies octroie des subventions aux gouvernements, aux organisations non gouvernementales et aux équipes de pays des Nations Unies par le biais d'un processus de sélection annuel ouvert, transparent et concurrentiel impliquant de multiples agences des Nations Unies ainsi que des organisations de la société civile et des experts. Son principal objectif est d'aider à la mise en œuvre de lois, de politiques et de plans d'action au niveau national. Une attention particulière est portée à l'octroi de subventions aux propositions de qualité pouvant changer la vie des femmes et des filles et de leurs communautés, tout en contribuant à l'enrichissement de la base de connaissances mondiale recensant les actions qui « fonctionnent » pour mettre fin au fléau de la violence.

En tant que mécanisme mondial, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies est particulièrement bien placé pour favoriser l'innovation et partager largement les bonnes pratiques. Toutes les initiatives financées sont rigoureusement suivies et évaluées et une attention particulière est portée à la génération de connaissances et aux modèles d'approche.

Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies soutient :

- l'accès étendu aux services et à la justice pour les femmes et les filles ayant été victimes de violence ;
- l'intensification des principaux efforts de prévention via la mobilisation de la communauté et l'engagement des jeunes et des hommes ;
- la garantie de porter une attention particulière aux communautés appauvries, aux groupes de femmes et de filles exclus et notamment aux situations négligées ;
- la satisfaction des biens primordiaux et des droits des femmes et des filles en conflit et en situation d'après-conflit lors du recours à la violence sexuelle comme tactique de guerre ;
- l'encouragement des partenariats multipartites et multisectoriels requis pour un progrès durable ;
- la collecte de données et de documentation, la mobilisation, la sensibilisation, la formation et les autres appuis au développement des capacités comme parties intégrales de tout programme.

Le financement qui compte

Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies est financé par des contributions provenant des gouvernements, du secteur privé, d'organisations à but non lucratif et d'individus sensibilisés. Il a été créé en 1996 par la résolution 50/166 de l'Assemblée générale.

Depuis sa création, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies s'est considérablement développé, notamment au cours des dernières années, tandis que la volonté politique d'éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles s'est intensifiée. Toutefois, alors que les demandes urgentes d'assistance indispensable sur le terrain continuent d'affluer, elles supplantent largement la disponibilité des ressources.

La campagne menée par le Secrétaire général des Nations Unies, *Tous UNIS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes*, a défini que le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies devra atteindre d'ici à 2015 un objectif de 100 millions de dollars de contributions annuelles. L'UNIFEM réalise actuellement un effort de financement majeur pour atteindre cet objectif afin de garantir le soutien indispensable d'actions au niveau national.

Faisons le point sur les interventions soutenues par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies :

- En partenariat avec Johnson & Johnson, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies soutient les initiatives innovantes en Afrique, en Asie et aux Caraïbes axées sur le développement d'approches nouvelles pour s'attaquer aux deux fléaux : la violence sexiste et le SIDA.
- En Inde, la campagne de pointe, Bell Bajao (« Ring the Bell »), appelle les hommes et les garçons à prendre position contre la violence domestique. Grâce à l'aide du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, des millions de personnes ont été sensibilisées par les spots publicitaires à la télévision et à la radio, les publicités papier, les cars vidéo, les blogs en ligne et les campagnes des réseaux sociaux. En avril 2009, le fonds a remporté un prix lors du festival de publicité le plus prestigieux d'Inde.
- En Bolivie et en Équateur, un fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, octroyé pour collaborer avec les communautés autochtones, a contribué au développement d'un nouveau modèle de services culturellement adapté aux femmes ayant été victimes de violence.
- En République démocratique du Congo, 1 500 victimes de violence sexuelle, dont un quart étaient porteuses du virus du sida, ont pu accéder au système judiciaire grâce à l'octroi d'un fonds d'affectation spéciale des Nations Unies.
- Dans un quartier pauvre du Caire, en Égypte, un fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a permis l'établissement d'un centre de services intégrés qui apporte aux victimes une aide juridique, médicale et psychosociale.
- Au Maroc, un fonds d'affectation spéciale des Nations Unies tente de réduire la discrimination et la violence à l'égard des mères célibataires et des filles employées de maison, et de renforcer le cadre légal pour la protection de leurs droits.
- Dans la région de Kiev, en Ukraine, un fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a permis de multiplier par cinq le nombre d'arrestations de coupables de violence à l'égard des femmes et des filles par la police.

Depuis ses débuts, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies a offert une assistance à plus de 300 initiatives dans plus de 100 pays et territoires.